



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### TRANSPORT AERIEN : PRÈS DE 40% DES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS EN AVION SERONT DURABLEMENT REMPLACES PAR DES VISIOCONFERENCES

**Le nouveau rapport de la Chaire Pégase révèle que même lorsque les restrictions aux déplacements seront levées, les voyageurs d'affaires devraient remplacer 38% de leurs déplacements professionnels en avion par des visioconférences.**

Dans leur nouveau rapport, publié le 8 juin 2021, les chercheurs de la Chaire Pégase étudient l'impact de la crise du COVID-19 sur le comportement des voyageurs d'affaires en matière de déplacements aériens et de recours à la visioconférence.

A partir de l'analyse des réponses d'un échantillon national de 548 répondants représentatifs de la population des voyageurs d'affaires français, les chercheurs établissent :

- Un portrait-robot des voyageurs d'affaires aériens français en 2019, soit juste avant l'arrivée du COVID-19
- Une description de leur comportement en matière de transport aérien et de recours à la visioconférence au cours de l'année 2020
- Une analyse de leurs intentions en termes de déplacements aériens et de visioconférence dans un futur à court terme (où les restrictions aux déplacements sont maintenues) et à long terme (en l'absence de toute restriction).

Leur étude révèle que 72% des voyageurs d'affaires ont moins pris l'avion en 2020 qu'avant la crise. Tant que des restrictions aux déplacements seront mises en place, 70% des voyageurs d'affaires voleront moins qu'avant la crise. En revanche, une fois les restrictions levées, la baisse du trafic des voyageurs d'affaires devrait être de 42%.

Cette baisse du nombre de vols s'explique par l'explosion du recours à la visioconférence depuis 2020. Alors que 16% des voyageurs d'affaires faisaient régulièrement des visioconférences avant la crise, la quasi-totalité d'entre eux en ont réalisées depuis. Ainsi, 53% de leurs déplacements ont été remplacés par des visioconférences en 2020, un taux qui devrait baisser à 51% tant que les déplacements sont limités avant de se stabiliser à 38% lorsque tous les déplacements seront possibles.

Leur rapport souligne enfin que tous les déplacements professionnels ne seront pas autant impactés par la visioconférence. Les voyageurs d'affaires ont plus tendance à maintenir leurs déplacements lorsqu'il s'agit d'interagir avec des parties prenantes externes comme dans le cadre de la prospection ou de salons professionnels. A l'inverse, les déplacements ayant un objectif interne à l'entreprise (comme du suivi de projet interne ou de la formation interne) auront plus tendance à être remplacés par des visioconférences.

**Références complètes du rapport :** Chiambaretto P., Bildstein C., Fernandez A-S., Alessandra P., Chappert H., Grall M., Bennouri M., Seran T., Khedhaouria A., Papaix C. (2021). « Voyages d'affaires et visioconférence : quel avenir pour le transport aérien ? », *Les Carnets de la Chaire Pégase*, n°3

---

#### A propos de la Chaire Pégase

La Chaire Pégase est la première chaire française dédiée à l'économie et au management du transport aérien et de l'aérospatial. Elle a pour ambition de renforcer les liens entre le monde académique et les entreprises dans les secteurs de l'aérien et de l'aérospatial.

Rattachée à Montpellier Business School, la Chaire Pégase est développée en collaboration avec plusieurs institutions scientifiques dont l'Université de Montpellier. Dirigée par Paul Chiambaretto, la Chaire Pégase regroupe une vingtaine d'enseignants-chercheurs qui consacrent une partie de leurs travaux aux problématiques du transport aérien et de l'aérospatial.

Pour plus de renseignements : [p.chiambaretto@montpellier-bs.com](mailto:p.chiambaretto@montpellier-bs.com) / Pour accéder au rapport : [www.chaire-pegase.com](http://www.chaire-pegase.com)